

Département du Doubs
Arrondissement de MONTBELIARD
Canton de VALENTIGNEY

Commune de VALENTIGNEY 25700

EXTRAIT n° 2023-127

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 13 décembre 2023

L'An Deux Mille Vingt-trois, le 13 décembre 2023, le Conseil Municipal de la Commune de VALENTIGNEY s'est réuni, en mairie, salle du conseil à Valentigney, à dix-neuf heures trente, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe GAUTIER, Maire.

**Nbre de Conseillers
Municipaux en
exercice : 33**

Présents : MM. Mmes. Philippe GAUTIER. Denis NEDEZ. Lise VURPILLOT. Jean-Claude HERARD Arnaud PAVILLARD. Maud PELISSIER. Arnaud JACQUOT. Séverine DIRAND. Martine MICHAUD. Catherine PARROT. Elisabeth COQU. Bernard COQU. Armando LOPES. Nourreddine DRAYAF. Stéphanie GAUTIER. Claudia FERNANDES. Anne-Lise GARCIA. Thierry MAILLOT. Pierre MOSSINA. Claude-Françoise SAUMIER. Jean-Louis RENGGLI. Saniye AKDEMIR. Omar RABEL.

**Nbre de membres
présents : 23**

**Nbre de suffrages
exprimés : 29**

Excusés : 7

MM MMES Georgette CUENOT. Roland GAMBERI. Gerard PATEREK. Marie HUGONIOT. Dominique DANGEL Stéphanie BOURQUIN. Jean-François HEIL

Absents : 3

Claude STIQUEL. Valère NEDEY. Nadine MERCIER

Pouvoirs : 6

Georgette CUENOT pouvoir à Denis NEDEZ
Roland GAMBERI. pouvoir à Lise VURPILLOT
Gérard PATEREK pouvoir à Philippe GAUTIER
Marie HUGONIOT pouvoir à Maud PELISSIER
Stéphanie BOURQUIN pouvoir à Claude-Françoise SAUMIER
Jean-François HEIL pouvoir à Omar RABEL.

DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION : le 07décembre 2023

Secrétariat de séance : il a été procédé, conformément à l'article L. 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Madame Lise VURPILLOT ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été élue pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Procès-Verbal de la séance du 18 octobre 2023 est adopté à **LA MAJORITE** (28 voix Pour, 1 abstention Pierre MOSSINA) des voix présentes et représentées..

ACQUISITION D'UNE LICENCE IV

Accusé de réception en préfecture
025-212505804-20231220-2023-127-DE
Date de télétransmission : 20/12/2023
Date de réception préfecture : 20/12/2023

.../...

*Extrait du registre des délibérations n°2023-127***ACQUISITION D'UNE LICENCE IV**

Monsieur le Maire expose que Monsieur Yahia BOUCHARÉB, domicilié 1 bis rue des Trimoulots à Longeville sur le Doubs (25260), se propose de vendre à la Ville de Valentigney la licence IV qu'il exploitait pour le bar « LE PAPAGAYO » situé 5 rue Carnot à Valentigney faisant suite à la fermeture définitive de l'établissement fin octobre 2022.

Le montant convenu pour cette transaction s'élève à 9 000 €.

Dans la perspective d'accueillir un restaurant brasserie dans le cadre du projet d'aménagement du centre-ville, il est proposé de racheter la licence concernée.

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal, après en avoir valablement délibéré, **A L'UNANIMITE** des voix présentes et représentées, **AUTORISE** la transaction financière à venir à hauteur de 9 000 € et **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder à la signature de l'acte de cession de licence ainsi que de tous les documents afférents à cette transaction.

- **DIT** que la présente délibération sera :

- **Transmise** à Madame la Sous-Préfète de Montbéliard,
- **Notifiée** à Monsieur le comptable public du Service de Gestion Comptable de Montbéliard,
- **Publiée et affichée** conformément aux textes en vigueur.

Tout recours contre la présente délibération doit être formulé auprès du Tribunal Administratif compétent dans les deux mois, à partir de sa publicité et/ou sa notification et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Certifié exécutoire,

Le Maire,



Philippe GAUTIER